

*Mission Permanente
Street, 9th Floor
de la République Gabonaise
New York 10017
auprès des Nations Unies*

18 East 41st

New York,

53^{ème} Session de la condition de la femme

« Partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les hommes et les femmes dans le contexte du VIH/SIDA »

Communication de Madame Angélique NGOMA

Ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de la Protection de la
Veuve et de l'Orphelin

New York, le 06 mars 2009

Monsieur le Président,

Distingués Délégués.

Les tables rondes ont donné au Gabon l'opportunité de présenter la situation de la condition de la femme, aussi permettez-moi de vous transmettre la communication du Ministre Angélique NGOMA, Ministre de la Famille de la Promotion de la Femme et de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin que j'ai l'insigne honneur de représenter à cette auguste assemblée.

Monsieur le Président,

Les cadres législatif et institutionnel ne sont pas certes pas suffisants pour prétendre à l'amélioration de la condition de la femme encore moins, à un partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte, notre action doit donc trouver son fondement dans la conscience collective, qui, tout en étant une solution durable, constitue également un problème crucial, car, il s'agit d'un changement fondamental de paradigmes relatifs aux rôles sexosociaux, c'est-à-dire à la distribution des tâches telles que définie par la société selon le sexe et non selon le genre.

Pour inverser cette tendance, le Ministère a engagé des actions d'Information, d'Education et de Communication (IEC) pour développer une compréhension partagée de l'inégalité, cause souvent de violences à l'égard des la femme. En outre le département, en partenariat avec l'UNFPA est engagé dans l'élaboration de la politique d'équité et d'égalité de genre au Gabon.

Par ailleurs, la société civile, impliquée à chaque niveau, a entrepris des campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires pour amener les jeunes à comprendre l'impact des inégalités sur la condition de la femme. Cette approche permettra, à l'avenir, que la responsabilité dans la gestion politique et économique de la cité ne soit plus un simple slogan mais une volonté affirmée de promotion des compétences.

Monsieur le Président,

De nouveaux défis sont à relever, asseoir nos acquis et aller le plus loin que possible doit être, pour le grand nombre, la bataille à mener pour que les générations futures inscrivent le partage des responsabilités dans leurs préoccupations, pour ne pas dire, leur projet d'épanouissement collectif.

En effet, dans un contexte de crise financière aiguë, la condition de la femme déjà peu reluisante est largement menacée, mais l'espoir est permis, il réside dans la détermination des femmes à rechercher un mieux être communautaire. Cet élan de partage, de solidarité, d'égalité et d'équité doit être le levain du partage des responsabilités.

Fort de cet engagement, Nous, Ministre en charge de la Promotion de la Femme, devons plus que par le passé, proposer des stratégies pragmatiques ; veiller à la planification selon la perspective genre des ressources disponibles ; organiser pour chaque défi des focus pour obtenir l'adhésion des partenaires à nos interventions.

C'est pourquoi, la célébration de la Journée Internationale de la Femme édition 2009 au Gabon, sera axée autour du thème « Quelles stratégies pour la crise financière : l'engagement des femmes ». Il est capital de rappeler que l'engagement des femmes a toujours été de mise lors des crises qui ont secoué l'évolution des peuples. Face à de nouveaux défis, ce formidable atout ne peut être obéré. Notre engagement devient donc la clé de voute pour rompre le cercle vicieux de transmission, de génération en génération des inégalités engendrées par la répartition sexosociale des tâches.

Monsieur le Président,

L'avenir, je voudrais dire, le partage, dans des conditions d'égalité des responsabilités, se prépare aujourd'hui. Des pistes existent : la CIPD a déblayé le terrain, Beijing a ouvert les grands chantiers et Beijing+ 5 a marqué le chemin parcouru. La 53^{ème} session de la condition de la femme doit être un nouveau

départ de la problématique de la perspective de partage, dans des conditions d'égalité, de responsabilité entre les femmes et les hommes, en particulier dans le contexte du VIH/SIDA. Ce partage de responsabilité avec l'engagement des femmes : éducatrices, détentrices des valeurs, mais 1^{ère} responsable dans la transmission de celles-ci, mais 1^{ère} responsable dans la transmission des inégalités et 1^{ère} victime de ces dernières est possible. Je voudrai dire que cet effet boumerang peut être corrigé pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Avant de clore mon propos, permettez-moi, **Monsieur le Président**, de vous réitérer nos vives félicitations pour votre élection à la tête de la commission et à tos les membres du bureau pour l'organisation des travaux de cette session.

Je vous remercie pour votre aimable attention.